

2020 numéro 11

5 mai 2020

INFO SPMF 2020

POSITION ENQUÊTE MORTALITÉ



Syndicat des Producteurs de Miel de France

Cher collègue, bonjour,

La DGAL a envoyé au "groupe d'experts du CNOPSAV (une centaine de personnes, ministères, vétérinaires, scientifiques, représentants apicoles etc..)", une demande pour savoir s'il était utile de poursuivre l'enquête « mortalités hivernales » initiée ces dernières années à la suite des grosses mortalités déclarées il y a trois ans et qui avaient donné lieu au projet de distribution de 3 millions d'euros qui, finalement, n'ont jamais été répartis.

Vous pouvez consulter sur le blog du site le document adressé par le ministère, et le positionnement du SPMF en réponse à celui-ci.

Article

DEVENIR DE L'ENQUETE "MORTALITES HIVERNALES"

Bonne lecture et à bientôt...

Joël SCHIRO

Président du SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers
Route de Mirande
BP.70161
32003 AUCH CEDEX

Téléphone : 05.62.61.77.95
Courrier :
spmfm@gers-agriculture.org
jschiro@miel-de-france.com

**SPMF, Syndicat des Producteurs
de Miel de France, au service de la
défense de l'Abeille et du Miel**

Retrouvez-nous sur le web :

www.spmf.fr



Enquête nationale sur les mortalités hivernales des colonies d'abeille
Réflexions 14/04/2020

Devenir de l'enquête nationale relative aux mortalités hivernales des colonies d'abeilles (ENMHA)



Position du SPMF sur le devenir de l'enquête nationale relative aux mortalités hivernales des colonies d'abeilles (ENMHA)